

Véran et Blanquer, les va-t-en-guerre

Il n'y a jamais de rentrée sereine. Mais avec celle-ci, on a gagné le pompon. Au moment où la pandémie progresse et menace d'une « deuxième vague » tout aussi meurtrière que la première, alors que selon l'agence Santé publique-France les établissements scolaires et universitaires sont, de loin, devenus les premiers « clusters », voilà que les ineffables duettistes Blanquer et Véran remettent en cause les règles de prévention en milieu scolaire qu'ils venaient à peine d'instituer. Non pour les renforcer, mais pour les démanteler.

Finie la quatorzaine pour toutes et tous. Désormais, si dans une école un enfant se révèle positif, elle ou lui seul-e devra s'isoler, et pas plus d'une semaine. Ses copines et copains (les fameux « cas-contacts ») pourront continuer à aller en classe, comme si de rien n'était. Tant pis s'ils risquent de contaminer papy et mamie.

Est-ce à dire que notre duo a trouvé la martingale pour terrasser le virus ? La réalité est plus prosaïque et les dominants toujours aussi cyniques. Un enfant à la maison, c'est un parent qui ne va pas au boulot. Et, guerre économique oblige, il ne faut pas faire tomber la productivité, quels que soient les « dommages collatéraux ». Toute guerre a ses pertes, et pour celle-là on n'aura même pas besoin d'ériger des monuments aux morts.

Comme toutes celles qui l'ont précédée, cette crise (à la fois sanitaire, sociale et économique) aura servi de révélateur sur l'état de la société. En accélérant la précarisation des emplois, la mise en place de politiques autoritaires, la répression qui s'ensuit, le creusement des inégalités, elle met en lumière ses fondements essentiels. Et la situation actuelle offre à celles et ceux qui nous dirigent une formidable opportunité pour les renforcer. Ne les laissons pas en user.

Décidément, ce « vieux monde » n'en finit pas de nous faire crever. Nous ne disposons que d'une seule arme, mais qui peut se montrer terriblement efficace : la lutte collective pour une autre école, pour une autre société. Pas seulement dans nos établissements scolaires mais tous ensemble secteur public, secteur privé.

*Journal réalisé collectivement
par les adhérent-e-s de SUD-Éducation
et imprimé par eux*

Numéro de CPPAP : 0313 S 05109
Directrice de publication : G. FRANCOIS
Prix : 2€ Gratuit pour les adhérent-e-s
Abonnement : 20€

SUD-Éducation 76-27

8 rue de la Savonnerie, 76 000 Rouen
tel : 02 35 89 89 83 sudeduc7627@orange.fr
<http://www.sud-education-hautenormandie.org/>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

Sommaire

Page 1 : Édito

Page 2,3 : Les 4 de Melle

Toutes et tous le 12/10 à POITIERS

Page 4,5 : Gestion de la COVID par l'EN, Cas d'école

Page 6 : La gestion calamiteuse de la crise sanitaire

Page 7 : Fusion des CAEN à Caen.

Page 8 : Un lieu à soi, toujours d'actualité !

TENSIONS ENTRE LA FRANCE ET LA TURQUIE

Macron s'en va en guerre,
mironton, mironton, mirontaine,
Macron s'en va en guerre,
les beaux Rafale il vendra !

Des canons la Grèce achètera,
mironton, mironton, mirontaine,
des canons la Grèce achètera,
de l'argent pour la guerre, il y a !



Florence Parly,
Ministre des Armées

Tous et toutes à Poitiers le pour les « 4 de Melle

Les 22 janvier et 3 février 2020, les E3C (Épreuves Communes de Contrôle Continu) étaient organisées au lycée Joseph Desfontaines de Melle, dans des conditions semblables à celles qu'ont connues de nombreux autres établissements. Des professeurs étaient en grève pour contester la réforme du Baccalauréat et les conditions de sa mise en œuvre. Des élèves étaient également mobilisés, une grande partie d'entre eux refusant de passer les épreuves.

Les réactions de l'institution à leur mobilisation ont été désastreuses : faire remplacer les personnels grévistes par des retraités, intimider les élèves mobilisés, barricader un étage du lycée, fermer à clé les salles où une partie des élèves composaient, neutraliser des portes coupe-feu et des alarmes incendie...

Mais ce n'était qu'un début. Début mars, trois professeurs étaient suspendus « à titre conservatoire » pour quatre mois par la Rectrice de Poitiers, sans pouvoir en connaître la raison précise, et donc sans pouvoir se défendre. La suspension a été prolongée en juin et reste en vigueur à ce jour.

Ces trois collègues, ainsi qu'une quatrième non concernée par la suspension, sont désormais convoqués en Commission disciplinaire à partir du 12 octobre. Le

Rectorat les accuse notamment d'insubordination, alors que nos collègues ont simplement fait usage du droit de grève et des libertés syndicales. Pire, on les accuse d'avoir manipulé les élèves, et d'être responsables d'une « intrusion en force » dans les locaux ayant donné lieu à des dégradations. En termes recto-

raux : « *manquement au devoir de réserve* », « *manquement à l'obligation de dignité* », « *incitation à l'émeute* » !

À travers ces accusations et cette procédure disciplinaire, nous estimons que le Rectorat de Poitiers cherche surtout à réprimer l'action collective.

PAS TOUCHE

AUX CAMARADES



TOUTES ET TOUS À

POITIERS

12 octobre

e » !

Réprimer la mobilisation contre les réformes Blanquer, qui a mis le ministre en difficulté à plusieurs reprises, notamment lors des jurys du Baccalauréat 2019 et lors des E3C.

Réprimer la conscience professionnelle des professeurs qui n'ont pas hésité à exprimer leur désaccord avec les réformes, ou simplement leur désarroi face aux problèmes qu'elles posent, y compris face à la direction de l'établissement ou face aux corps d'inspection.

Réprimer le manque de docilité des personnels, qui ont utilisé les procédures d'alerte et parfois fait usage de leur droit de retrait, en raison de la souffrance générée par leurs conditions de travail et par les pratiques de leur hiérarchie.

Réprimer la solidarité entre les personnels, les élèves et les parents mobilisés, solidarité qu'on cherche à salir en la faisant passer pour un rapport de manipulation.

Réprimer en particulier celles et ceux qui sont syndiqués, qui sont élus du personnel, qu'on semble voir un peu trop dans les mobilisations... Les réprimer pour intimider tous les autres.

Il faut refuser de laisser faire cette répression. Par solidarité, et aussi parce que beaucoup d'entre nous auraient pu être à la place de nos collègues de Melle. S'ils/elles sont cou-

pables, alors nombre d'entre nous l'est aussi, chacun à sa façon.

Coupables d'avoir fait grève contre la réforme du bac, d'avoir distribué des tracts pour informer les parents et la population. D'avoir parlé ouvertement lors de réunions avec nos inspecteurs, ou d'avoir boycotté ces réunions. D'avoir été présents devant des lycées lors des mobilisations d'élèves. Coupables d'avoir fait grève lors des jurys du Bac, ou au moment des E3C. De nous être réunis sur des parvis de lycée, en y affichant ou chantant nos slogans. D'avoir dénoncé l'envoi de forces de police ou d'agents du Rectorat pour nous intimider. D'être allés soutenir la mobilisation d'autres lycées...

Par conséquent :

- Nous exigeons l'abandon immédiat des procédures contre les professeurs du lycée Desfontaines.

- Nous appelons à faire grève le lundi 12 octobre, jour du premier conseil de discipline.

- Nous appelons à rejoindre la manifestation nationale prévue ce jour à Poitiers, ou à organiser des actions de solidarité dans nos établissements, nos écoles, devant le rectorat ou les inspections.

Un départ collectif sera organisé à partir de Rouen, contactez-nous pour toutes les modalités !

sudeduc7627@orange.fr

Se fédérer pour résister !

Ce cas de répression dans l'Éducation nationale n'est pas isolé. Suite à l'énorme mobilisation des élèves et des personnels contre le bac Blanquer en janvier et février derniers, ce sont des dizaines de cas de répression qui se multiplient sur tout le territoire : à Dole, à Clermont-Ferrand, à Montpellier, à Strasbourg...

Cette vague de répression est à l'image de ce qui se passe plus généralement dans l'ensemble du monde du travail. A la SNCF, c'est Eric Bezou, militant Sud Rail, qui est menacé de licenciement pour avoir protesté contre les méthodes de management. A la RATP, le militant CGT Alexandre El Gamal a été révoqué pour son implication dans la grève reconductible de décembre et janvier derniers. A l'Inspection du travail, Anthony Smith a été muté d'office, simplement pour s'être battu afin de faire respecter le port du masque au sein des entreprises. Dans la santé, ce sont des mises à pied et des licenciements également (comme au CHR de St Etienne du Rouvray). A la Poste aussi, la direction s'acharne contre les syndicalistes combattifs, comme par exemple Gaël Quirante, licencié en 2018 et harcelé judiciairement, ou Vincent Fournier, convoqué en commission disciplinaire 4 fois en 5 ans pour avoir défendu ses collègues.

Face à la brutalité de cette répression, les comités de soutien de ces différents militants poursuivis se sont constitués en collectif interprofessionnel, et ont appelé à un meeting commun contre la vague de répression au travail, le mercredi 16 septembre. Car en effet, alors que le patronat et le gouvernement sont à l'offensive dans tous les secteurs, il est certain que pour les faire reculer il sera nécessaire de construire une riposte commune ! La constitution de ce collectif et l'organisation d'un meeting unitaire constituent un premier pas vers cette riposte commune.

Petite scène ordinaire de la gestion

C'est une grosse école comme les autres, les mesures de protection, comme partout ailleurs, se résument au port du masque par les enseignant-e-s et un bidon de gel hydroalcoolique dans les classes, mis à disposition par la mairie.

Quant à la « limitation du brassage », elle est inexistante dans cette école de plus de 300 élèves : la mise en place d'horaires décalés a été, à la rentrée, refusée par la mairie « faute de moyens » ; les demi-pensionnaires sont réunis dans la même cour sur le temps du midi, ... Le nombre d'élèves accentue évidemment le sentiment de bricolage et d'insécurité des collègues et des familles.

Mais la rentrée se passe plutôt bien malgré l'absence, comme partout ailleurs, de moyens supplémentaires pour prendre en charge efficacement et rapidement les élèves en difficulté scolaire, difficultés que les conditions du confinement ont décuplées.

L'école retrouve ses habitudes, ses rituels avec les masques et les absences d'élèves, les enseignant-e-s se confrontent au double enjeu de la rentrée : reprendre les apprentissages avec des élèves privés d'école depuis trop longtemps et appliquer autant que faire se peut des mesures sanitaires réduites à peau de chagrin.

C'est dans ce contexte, alors même que les media se font l'écho d'une augmentation des cas dans notre région, qu'un collègue en arrêt depuis 8 jours reçoit enfin un soir de semaine le résultat de son test : positif. Il en informe l'inspection et ses collègues.

Le lendemain matin les collègues se retrouvent à l'école vers 8h et échangent entre eux. Qui est cas contact parmi les collègues, les élèves ? Que faut-il faire ? Que faut-il dire aux familles ? Les réponses du ministère aux questions les plus fréquentes sur ce sujet évoquent la communication aux familles.

Or les collègues n'ont reçu aucune consigne de leur inspecteur. L'incertitude quant à la conduite à tenir augmente l'inquiétude et, réunis dans la cour, ils demandent à leur directeur de contacter l'inspecteur. La réponse arrive à 8h23 (les portes sont censées ouvrir à 8h25) et elle est sibylline : on accueille tous les élèves, on ne dit rien aux familles et qui refuse de prendre sa classe s'expose à une sanction ! L'IA et l'ARS (Agence Régionale de Santé) sont dans le flou et l'inspecteur, lui, infantilise les collègues, les laisse dans le doute et les menace de sanctions !

Le temps d'échanger et de se « remettre » de cette injonction on ne peut

plus méprisante, l'heure d'ouvrir les portes est un peu dépassée et les parents à l'extérieur de l'école commencent à s'inquiéter, à s'agiter.

Dans l'urgence, et prenant leur responsabilité, des collègues décident à l'ouverture des portes d'aller expliquer la situation et la raison du retard aux familles présentes.

Peu de temps après l'inspecteur arrive. Va-t-il prendre en charge la communication aux familles et aux collègues ?

Que nenni, il repère les collègues qui sont en discussion avec les familles, fait rentrer tout le monde, passe dans les classes pour compter les absents puis ...

Au mépris de toutes les règles (et des collègues), il convoque un à un les enseignant-e-s qu'il a repéré-e-s en discussion avec les familles pour leur reprocher leur attitude, les avertir d'une possible sanction car il « doit » faire remonter au DASEN !

Quant aux réponses apportées sur la marche à suivre il n'y en aura aucune, si ce n'est que l'ARS est sensée s'en occuper. Quand et comment en application des consignes du ministère, fait-on l'information aux familles ? Aucune réponse !

Cette incertitude, ce bricolage, vont durer jusqu'au lendemain matin.

Informations prises auprès d'un médecin de l'IA, la si-

de la COVID par l'Éducation nationale.

tuation est critique chez eux : ils sont en sous-effectifs par rapport aux tâches à faire.

D'après ce médecin il manque 2/3 des effectifs pour un travail correct. Concernant le cas de l'école, ce médecin est lui-même dans l'incertitude car le résultat du test arrive trop tard : plus de 7 jours après le dernier contact avec les collègues. Il ne sait pas s'il est encore utile de faire le « contact tracing » et personne ne parvient à avoir une réponse de l'ARS.

Le soir les collègues seront informés par mail par ce médecin qui a enfin eu l'ARS : d'après son message, qu'il n'y aura pas de contact tracing car il est trop tard.

Mais le lendemain matin (mercredi) la CPAM contactait le collègue positif puis tous les collègues contacts (4), leur enjoignant de faire un test et leur fournissant un arrêt de travail de 7

jours. Quant aux élèves du collègue, qui aujourd'hui d'après les critères du ministère n'auraient rien à craindre, ils sont finalement contactés en fin de journée par l'ARS qui a pris la décision de les confiner 7 jours.

Pendant ce temps la communication aux familles patine, une affiche est mise sur la porte, puis enlevée à la demande de l'inspecteur. Il faudra attendre le mercredi après-midi pour que l'inspecteur « autorise » et valide une simple communication aux familles informant que l'école est ouverte, qu'un personnel est positif à la COVID et que l'ARS contactera individuellement toutes les personnes contacts.

Résultat, le jeudi suivant, il y avait une classe confinée et une poignée d'enseignants absents. **Et il aurait fallu ne rien dire, ne rien expliquer aux familles !**

Au vu de ce cafouillage, on comprend mieux pourquoi il fallait à tout prix se taire et ne pas faire de vagues : tout le monde est dans l'incertitude. Mais au sein de cette « école de la confiance » ce sont les collègues qui doivent répondre aux parents ! Cette confiance-là, elle, est réelle.

Blanquer l'a claironné sur tous les tons : nous étions prêts pour la rentrée !

Mais prêts à quoi ? A une rentrée dans de bonnes conditions pour les élèves et les enseignants ? Sûrement pas !

Au lieu de se donner les moyens d'ouvrir les écoles en toute sécurité (dédoublage des classes, protection réelle des élèves et des personnels) le gouvernement préfère, de semaine en semaine, alléger le protocole sanitaire.

Le professeur Gétoucompris nous explique les bienfaits de la Covid-19 :

*Grâce au corona,
les entreprises en profitent
pour licencier et encaisser
le pactole de l'Etat ...*



*Grâce au virus,
le télétravail permet d'isoler
le travailleur en attendant
de délocaliser son emploi ...*



*Grâce à l'épidémie,
les Préfets peuvent limiter
toutes les libertés de réunion,
de circuler, de manifester ...*



*C'est le retour
des
"jours heureux" !*

A l'école comme ailleurs, stoppons les responsables de la gestion calamiteuse de la crise sanitaire avant qu'ils ruinent notre santé et nos conditions de travail !

Il ne peut y avoir de garantie pour notre santé sans de meilleures conditions de travail. Plus d'un million de personnes travaillent dans l'Éducation nationale. Blanquer pourra le chanter sur tous les tons mais il n'y a aucune raison que ces salariés ne fassent pas l'objet d'une attention sanitaire majeure compte-tenu de la circulation et des échanges massifs qui sont l'essence même de nos métiers dans les écoles et les établissements scolaires.

Le protocole sanitaire très « indigeste » du mois de mai, s'il n'avait pas permis aux collègues de travailler sereinement et aux élèves de retrouver une école accueillante, avait permis au moins une chose : la mise en lumière des défaillances majeures en terme de santé au travail pour les personnels, de médecine scolaire pour les enfants, le manque d'agents d'entretien, les effectifs par classe bien trop élevés et enfin, la nécessité de construire des écoles afin de réduire la densité et l'aspect « usine à enfants » de nos établissements !

L'allègement du protocole à la rentrée ne résout aucun de ces problèmes bien évidemment, la seule priorité étant de remettre tous les enfants à l'école... dans n'importe quelles conditions !

La rentrée scolaire s'est donc faite sous les pires auspices : la poursuite de la destruction du service public d'éducation sur fond de santé publique en péril.

L'école pour toutes et tous, alors que les études montrent qu'un tiers des « clusters » se développent au sein des établissements scolaires, nécessite :

- Le dédoublement de toutes les classes et le remplacement systématique des collègues absents (avec les créations de postes nécessaires et pérennes !)
- Le dépistage gratuit et régulier des personnels
- La mise à disposition de 4 masques chirurgicaux par jour pour l'ensemble des personnels travaillant sur les établissements scolaires
- Des points d'eau et du savon dans chaque classe, la réquisition ou la construction de locaux (même provisoires) pouvant accueillir des élèves dans le respect des distanciations physiques

- La fermeture immédiate des établissements en cas de suspicion de contamination et ce, jusqu'à l'obtention des résultats

- Un cadrage national quant au télétravail des enseignants qu'il soit localisé ou non et qui ne peut être en deçà de ce que régit le code du travail.



Fusion des CAEN normands

Il y avait ultérieurement deux "périmètres" celui de Rouen et celui de Caen pour le Conseil Académique de l'Éducation Nationale mais fusion des académies normandes oblige, il n'y a plus désormais qu'une seule CAEN (à partir de janvier 2021). Les représentants de SUD Éducation dans cette instance de consultation au combien importante sont donc désormais un camarade du Calvados comme titulaire (car à priori il aura lieu souvent à Caen) et un suppléant de Seine Maritime (au cas où il aurait lieu à Rouen).

La "Silicon Valley" Normande

Au programme du dernier CAEN de septembre, la présentation de la création du lycée de Bourg Achard par la région, véritable Campus Lycéen International Innovant Numérique Normand. (livraison prévue pour la rentrée 2024). Toujours plus d'ordinateurs et de numérique pour nos lycéens, toujours plus d'évaluations et de fichages. Non à l'offensive du numérique de la maternelle à l'université !

Cette rentrée 2020 partout ailleurs est malheureusement, synonyme d'emploi du temps à rallonge, d'effectifs records - 36 par classe (sans compter les AESH), de cantines scolaires trop petites, d'absence de transport scolaire pour les cours du mercredi après-midi et du samedi matin. La réforme du lycée est désormais en place en classe de terminale où les élèves ont dû choisir deux spécialités (6 heures hebdomadaires) et sont parfois les seuls de l'établissement à suivre cette paire. L'atomisation de l'enseignement des élèves au lycée les prépare pour leur future vie professionnelle. "Chacun pour soi".

L'état général des bâtiments des lycées de notre académie se dégrade d'année en année, conséquence directe des baisses de budget et du désengagement de l'État (à travers les régions) dans l'entretien des locaux des établissements publics alors que partout ailleurs fleurissent des établissements d'enseignement privé flambant neufs ... La France est vraiment en train de suivre le modèle US (comme d'habitude avec 20 ans de retard) alors qu'on sait déjà là-bas les ravages de cette politique publique où les enfants des classes défavorisées n'ont plus les moyens d'aller à l'université et n'ont d'autre avenir que d'aller bosser au plus vite dans des emplois mal payés ...

L'INFORMATION SE BOUSCULE ...

*Répression en Biélorussie :
la police encercle et verbalise des manifestants
pour "tapage diurne" !*



BREAKING NEWS / BREAKING NEWS / BREA

Un lieu à soi, toujours d'actualité !

Le temps a beau passer, l'essai de Virginia Woolf, *Un lieu à soi*, dans une traduction (en 2016) de Marie Darrieussecq reste d'actualité. Il s'agit d'une réflexion sur le génie créatif des femmes, continuation de conférences données à Cambridge par Virginia Woolf en 1928.

Que faut-il au génie littéraire d'une femme pour s'épanouir ? Retraçant l'histoire littéraire anglaise, interrogeant le parcours de Jane Austen ou Charlotte Brontë, Virginia Woolf s'interroge encore et toujours : que manque-t-il aux femmes pour écrire ? Que serait-il arrivé à la petite sœur de Shakespeare avec le même génie que son frère ? Rien, précisément...

Car la pauvreté contrarie l'épanouissement de l'esprit. Et dans le cours de l'Histoire, parmi les plus pauvres, maintenues dans le dénuement matériel et intellectuel, les femmes... Avec humour, elle compare, par exemple, les conditions matérielles d'étude des garçons et des filles à l'université d'« Oxbridge », abondance et art de vivre d'un côté, frugalité imposée de l'autre...

Les femmes toujours manquent des conditions matérielles pour réfléchir ! Donnez à une femme un revenu annuel et un lieu à elle, dont elle peut fermer la

porte pour travailler, et sa créativité s'épanouira sans entrave.

Mais, un bonheur ne venant jamais seul, il faut surveiller la programmation de la Cie rouennaise *Une chambre à soi*, qui propose une lecture de ce texte, mise en scène, intelligente et inventive qu'on espère voir bientôt donnée devant le public dans la région.

Hélène Francisci, Adélaïde Bon et Ariane Dionysiopoulos sont formidables et servent absolument le texte. Il ne faudra pas les manquer...

Mais, en attendant, il est urgent et passionnant de relire *Un lieu à soi* !



RESF Rouen :
Maison des associations
22 Bis rue Dumont D'Urville
76000 Rouen

Le RESF reçoit les familles tous les mercredis sur rendez-vous entre 16h00 et 17h00

Téléphone d'urgence: **06.68.63.20.05**

PERMANENCES DE SUD-ÉDUCATION HAUTE-NORMANDIE

Mel: sudeduc7627@orange.fr, sur la toile: <http://www.sud-education-hautenormandie.org>
<https://www.facebook.com/sudeducation7627>

ROUEN : 8 rue de la Savonnerie,
☎(&fax) : 02 35 89 89 83, ☎:06 68 63 20 05
→ Lundi : Après-midi (sur RDV)
→ Mardi : 08h30 - 16h30
→ Mercredi : 09h00 - 12h00
& Après-midi (sur RDV)
→ Jeudi : 09h00 - 17h00

EVREUX : Bourse du travail, 17 ter Rue de la Côte Blanche ☎: 09 50 50 86 15 (sur RDV)

LE HAVRE : Maison des syndicats,
119 Cours de la République
☎: 02 32 92 18 85

DIEPPE : Maison des associations,
14 rue Notre Dame
chaque 1^{er} jeudi du mois, 15h00-18h00
✉: solidairesdieppe@gmail.com